

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**  
**Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

e-mail : [mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr](mailto:mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr)

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h

mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 09 JUILLET 2010**

Sur convocation du Maire, le Conseil municipal de Pranles s'est réuni le 09 juillet 2010 à 20h30.

Présents : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Martine VERDEAUX, Mme Nathalie DHORMES, M. Fabrice THIERS, Mme Murielle BERTHELOT, M. Patrick MOUNIER, M. Jean-Claude VIDAL

Excusés : Mme Marie-Anne VIALATTE, M. Nicolas ARNAUD (procuration donnée à M. Jean-Claude VIDAL) et M. Christian ROSE

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 10 mai 2010
- Délibération décisions modificatives M14 (n°1) et M 49 (n°2)
- Point sur les travaux en cours
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance avant d'aborder le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie DHORMES

**1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 MAI 2010**

Préciser que la plus-value sur le montant des travaux du théâtre de verdure est en partie dûe à une erreur de quantité dans le dossier de projet.

Par ailleurs, le compte-rendu ne faisant l'objet d'autres remarques de la part des conseillers, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**2 – DECISIONS MODIFICATIVES M 14 (N°1) ET M 49 (N°2 )**

DM n°1 sur le budget général M 14 :

Suite au nouveau mode de calcul de la Taxe Professionnelle, la trésorerie demande de rétablir une écriture comptable de 51 € entre deux chapitres.

DM n°2 sur le budget de l'eau M 49 :

Ecriture comptable d'un montant de 2.430 € pour l'amortissement de la télésurveillance de la station de pompage et l'achat de 10 compteurs d'eau.

La délibération est prise à l'unanimité.

**3 –POINT SUR LES TRAVAUX**

Travaux de voirie :

Le marché de travaux avec la société Colas arrive à son terme. Les derniers travaux ont été réalisés pour un montant de 43.152,54 € HT sur les voies :

- du Monteillas
- du Bouschet
- du Temple
- de la Charrière
- Pivernet
- Eyrebonne

Le maire fait part d'un problème causé par l'entreprise sur un mur de soutènement au Temple qui s'est écroulé suite au passage d'un camion. L'entreprise propose de réaliser un mur de pierre surmonté par un talus si le propriétaire est d'accord du fait du nouvel empiètement de l'ouvrage.

Prochaine consultation pour travaux à prévoir en septembre :

- 1ère tranche : route de Jouanny
- tranches conditionnelles : routes des Sceautaux et des Croisières

#### Pont de Plancheiriol :

Les travaux de remise en état du pont (rejointement de la partie supérieure des 2 tympans) sont terminés. Il a fallu traiter 1 mètre de hauteur supplémentaire sur le côté aval, ce qui a augmenté la facture de 750 €.

Les frais sont partagés comme prévu avec la commune de St Sauveur de Montagut de la manière suivante :

coût total HT : 12.800 € + 750 € = 13.550 €

répartition : 60% de 12.500 pour St Sauveur + 750 = 8.430 €

40% de 12.500 pour Pranles = 5.120 €

#### Emplois partiels pour réfection de chaussée :

Une consultation de marché public pour réaliser quelques emplois partiels sur les voies de Lavayas, le Loup, le Perrier, le Serret, Lafarge, la Réviscole et le Navalet a été lancée.

Sur les 2 réponses reçues, la société Sacer a été le moins disant (1.295 € la tonne) et pourra commencer à travailler aux alentours du 15 juillet.

#### AEP :

A ce jour, la pose des compteurs aux réservoirs préconisée par le schéma directeur est terminée.

La société MBTP, titulaire de la consultation lancée pour le changement de la canalisation entre l'école et le hangar municipal ainsi que les tuyaux dans la chambre des vannes du réservoir du Pré a prévu de commencer les travaux dès le 12 juillet.

## **5 – QUESTIONS DIVERSES**

### **Théâtre de verdure**

L'offre d'achat pour le surplus de terre a été remportée par l'entreprise Sallée pour un montant de 400 €.

### **Projet de lampes à côte de l'église et à Eyrebonne**

Le devis s'élève à 1.236,50 € HT.

Toutefois, avec la subvention de 50% accordée par le SDE (Syndicat Départemental d'Electricité), le montant total est finalement réduit à 618,50 € HT. Accord du conseil

### **Installation NordNet**

L'accès à Internet à la mairie n'était pas efficace (débit trop lent). Martine Verdeaux a fait appel à la société NordNet et a fait procéder à l'installation d'une parabole sur la mairie (coût : 390 €). Le nouveau système fonctionne très bien et pour un coût bien moindre : 29,90 € par mois au lieu de 200 € et l'assurance d'avoir un meilleur débit. La ligne Numéris a été conservée pour le fax.

De plus, un routeur a été installé, ce qui permet aux adjoints de se connecter avec la Wi-Fi sur leurs ordinateurs portables et d'éviter ainsi l'achat d'un nouvel ordinateur envisagé pour libérer l'accès à l'ordinateur principal de la mairie.

### **Salle Robert Delon**

La salle est en cours de rénovation par l'employé municipal :

- pose de lames de lambris sur les 2 murs sans ouvertures
- peinture sur les murs avec ouvertures
- changement des radiateurs électriques

Coût total : 2.100 €

### **Subvention déneigement**

La subvention accordée à la commune pour le déneigement des voies communales et départementales s'élève à 3.245,24 €.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le vendredi 10 septembre à 20h30.

La séance est levée à 22h30.